

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 20 JANVIER 2021

L'An deux mille vingt et un

Le Vingt Janvier , le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal :. 11 Janvier 2021

PRESENTS : FROMENT R., BOURNEL P., ROBIN A., SUREAU M., GROLLEAU D., TRAVAUX J., ADAM V., CLOCHETTE S., ARCHAMBAUD M., SOUCEK N.

ABSENT : CHEVRIER S., KLEIN-ARRIGHI A-C, (excusées)

Pouvoir de Mme CHEVRIER Sandrine à Mr BOURNEL Paul

Secrétaire de séance : Mme ROBIN Annie

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 8 Décembre 2020
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Ste Radegonde-des-Noyers- Arrêt du troisième projet
- Choix d'une entreprise pour les études de Sols obligatoires, au lotissement de la Passerelle
- Effacement de Réseaux, Convention Sydev, Route du Canal
- Contribution annuelle au Sydev pour la maintenance de l'Eclairage Public
- Demande de subvention à la Région dans le cadre du Plan de relance aide aux communes, projet toiture de la Salle des Fêtes et construction de La Passerelle en Bois
- Proposition de prestation du Laboratoire de l'environnement et de l'Alimentation de la Vendée
- Paiement cotisations annuelles des assurances à l'Agence AREAS
- Contribution 2021 au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée
- Mise en place de la RIFSEP pour le personnel non titulaire
- Avenant n°1 à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans la Fonction Publique Territoriale
- Convention tripartite de coopération pour open date avec la CCSVL
- Contrat complémentaire (CDD) Mme VANWALLEGHEM Delphine
- Boulangerie ?
- Adhésion au groupement de commande travaux de Voirie
- Questions diverses

Monsieur Le Maire demande aux membres présents l'autorisation de supprimer le point suivant :

- **Mise en place de la RIFSEP pour le personnel non titulaire**

Et de rajouter la :

- **Vente du lot n°14 au Lotissement de La Passerelle**

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal,

- Emet un avis favorable à l'élaboration du PLU de Sainte Radegonde-des-Noyers, et l'arrêt du troisième projet
- Autorise Monsieur Le Maire à retenir l'entreprise GPH – Bureau d'études pour l'habitat à Challans devis d'un montant HT de 5 300.00 € HT, concernant l'étude géotechnique dans le lotissement de La Passerelle

- Accepte le programme d'effacement de réseaux Route du Canal (du n°9 route du Canal au Pont du Clain) participation financière de la Commune : 60 721.00 €
- Accepte de verser la somme de 3 158.14 € au sydev, pour les travaux de maintenance de l'Eclairage Public 2021
- Sollicite une subvention à La Préfecture, DETR/DSIL 2021 , pour le projet de construction de la Passerelle sur le Canal du Clain
- Sollicite une subvention à la Région au titre du plan de relance à l'investissement local, pour :
 - La mise en sécurité et conformité des Bâtiments Publics et Infrastructures Publiques :**
 1. La Construction de la Passerelle en Bois sur le Canal du Clain (voir délibération du 08.12.2020)
 2. La Rénovation des toitures des bâtiments publics (Mise hors d'eau) :
 - a. Toiture de la Salle des Fêtes
 - b. Toiture de la Boulangerie
 - c. Toiture salles de réunion, Presbytère.
- Accepte la proposition de prestation du laboratoire de l'environnement et de l'Alimentation de la Vendée pour un montant de 636.18 € HT (intervention à L'Ecole Publique, Cantine et Garderie périscolaire)
- Accepte le paiement des contrats d'assurance à la société AREAS à Luçon :
 - Contrat Bris de machines, montant à régler : 437.00 €
 - Contrat Responsabilité Civile : 1 415.00 €
 - Contrat Incendie des communes : 6 057.00 €
 - Contrat protection juridique : 787.00 €
- Accepte le versement de la contribution au Centre Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée (SDIS) pour 2021 d'un montant de 13 156.24 €
- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'expérimentation de la médiation préalable – obligatoire en matière de litiges de la Fonction Publique
- Autorise Monsieur Le Maire à conclure une convention de coopération tripartite avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et Géo Vendée pour la publication des données ouvertes
- Autorise Monsieur Le Maire à signer un contrat complémentaire à un agent à raison de 2 heures par mois
- Vote une gratuité du loyer à la SARL TOCASOLIE (boulangerie) du 1^{er} Février 2021 au 31 Janvier 2022 inclus.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer une promesse de vente du lot 14 au Lotissement de La Passerelle
- Accepte d'adhérer au groupement de commandes pour le gros entretien des voiries pour l'année 2021
- Questions diverses

Levée de séance à 22 h 45.